

## Réorientation en droit après une autre licence

Par **Antigone21**, le 26/01/2016 à 14:20

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en L3 Lettres classiques mais je souhaiterais me réorienter en droit à la rentrée prochaine. Pour exposer brièvement mon souci, il faut savoir qu'après le bac, j'étais comme qui dirait complètement larguée, je ne savais pas du tout du tout ce que je voulais faire, alors j'ai suivi la voie(x) de la raison : mes parents, qui me voyaient faire du droit depuis des années. Et là, ça a été la débandade totale : en plus de ne rien comprendre au fonctionnement de la fac et d'être relativement bouleversée par le nombre d'étudiants capables de se tasser dans un amphi, les cours m'ont globalement ennuyée et je n'avais aucune méthode de travail (sans doute dû au fait que, sans vouloir me flatter, je n'ai jamais eu besoin de travailler jusqu'au bac, ce qui n'est pas forcément un cadeau comme j'ai pu m'en rendre compte...).

Alors, les mains dans les poches, je suis allée aux examens, que j'ai bien plantés, mais bon je suis boursière et je ne voulais pas rendre ce que j'avais gagné ^^ Cependant, je n'ai pas non plus tout à fait rien fichu de mon année, car j'ai réfléchi en parallèle à d'autres idées de cursus, et j'ai décidé de m'inscrire en Lettres classiques l'année suivante, parce que j'ai toujours été passionnée par les civilisations antiques et que je me suis rappelé que j'ai longtemps voulu être conservatrice du patrimoine quand j'étais petite. Ma licence s'est très bien passée, j'ai appris beaucoup de choses, eu de très bons résultats, mais voilà, depuis l'année dernière, je sens bien que quelque chose coince quelque part et j'ai mis du temps à accepter de voir la réalité en face, par peur de me rendre compte du temps perdu jusque là : je veux faire un métier utile.

Non que je considère les métiers de la culture et du patrimoine comme vains et superflus, loin de là, mais disons que depuis plusieurs années que j'essaie autant que possible d'agir à mon niveau pour des causes qui me touchent (l'environnement et les droits des animaux notamment), j'ai réalisé que j'avais envie de ressentir cette motivation dans mon métier. Ressenti que j'ai d'ailleurs depuis longtemps, mais que pour diverses raisons, j'ai refoulé jusqu'à ces derniers mois.

Alors pour ceux qui auront eu le courage de lire cette épopée jusqu'au bout, j'aimerais avoir quelques avis sur mon projet :

- y'a-t-il une sélection pour entrer en L1 quand on ne passe pas par post bac (et surtout qu'on a déjà fait du droit et qu'on s'est bien ramassé) ? Par un quelconque miracle, y'aurait-il même une possibilité d'obtention d'équivalence pour la L1 après l'obtention d'une licence d'un autre cursus ?

- mon profil risque-t-il d'être un poids pour trouver des stages (que j'aimerais commencer aussi tôt que possible) ?

- est-ce bien raisonnable de reprendre des études à 21 ans ? J'en ai parlé à mes parents, qui sont sincèrement agacés par la chose (mais tout de même contents que, quitte à repartir dans autre chose que l'étude d'obscurs livres millénaires, je songe à nouveau au droit), et qui me rappellent aussi qu'ils ne pourront pas me financer pendant des années, ce qui m'amène à cette question :

- si je dois subvenir en partie à mes besoins (parce que retour en L1 = adieu la bourse), vaut-il mieux que je trouve un travail (je pensais aux concours d'assistant de conservation du patrimoine, accessible post bac alors je pense qu'après un licence de Lettres classiques, ça ne devrait pas être insurmontable), mettons à temps partiel, et que je suive des cours par correspondance ou cela risque-t-il également de me pénaliser ?

Voilà, je m'excuse pour le pavé, mais ma situation est assez compliquée (d'ailleurs n'hésitez pas à demander des précisions si certains points paraissent obscurs, j'ai essayé de synthétiser), et il faut que je fasse des choix rapidement, alors merci infiniment à ceux qui me répondront !

Bonne journée !

Par **lord51**, le **26/01/2016** à **18:00**

Bonsoir,

Il me semble que tu es obligée de passer par APB si tu veux t'inscrire en 1ère année même si tu as déjà été inscrite dans l'enseignement supérieur. Regarde la rubrique "admission/s'inscrire" sur le site de la fac qui t'intéresse.

Tu ne peux pas faire valoir tes 3ans de licence, et même une année de licence en lettre, pour échapper à la 1ere année de droit. La première année de droit est fondamentale. Toute la méthodologie et les connaissances de bases sont apprises durant la 1ere année de droit.

Ce n'est pas un handicap de se réorienter à 21 ans. Sinon que dire de ces personnes qui retournent sur les bancs de la fac à plus de 30 ans ?

Ensuite, vaut mieux suivre les cours en présentiel sincèrement... Tu peux avoir un job à côté, mais est ce que tu es sûre que tu pourras concilier les études et le travail ?

Par **Winter is coming**, le **26/01/2016** à **22:50**

- Non, il n'y a pas de sélection pour entrer en L1. En ce qui concerne la possibilité de faire jouer une équivalence grâce à ta licence de lettres, c'est peut-être possible en théorie - renseignez vous - mais je vous le déconseille fortement. Comme l'a souligné lord51, la première année est absolument fondamentale : non seulement les matières étudiées sont

importantes (le droit civil, le droit constitutionnel, l'histoire du droit...) mais, surtout, c'est là que vous apprendrez cette méthodologie qui vous suivra jusqu'en M2, et même après.

- Tout dépend des recruteurs et je suis moi-même bien peu expérimenté en la matière mais les erreurs d'orientation sont extrêmement fréquentes et ils en ont conscience. L'âge ne sera pas un problème - et ça me permet d'ailleurs d'opérer la transition avec votre troisième questionnement.

- La question serait plutôt : est-ce vraiment raisonnable de poursuivre dans une filière qui ne me plaît pas/plus et de travailler dans un univers que je n'aurai pas choisi ? Mieux vaut opérer un revirement maintenant plutôt que de faire carrière dans les lettres / la culture sans enthousiasme et avec des remords. D'ailleurs, vous n'avez que 21 ans - si vous ne redoublez pas, vous aurez votre licence à 24 ans et un master à 26 ans. Rien de choquant !

- Il est possible de cumuler études de droit et job à temps partiel, beaucoup le font, mais la tâche n'est pas aisée. L'idéal serait que vous puissiez vous concentrer sur vos études afin d'avoir un bon dossier.

Bonne chance.

Par **Antigone21**, le **28/01/2016** à **10:31**

Bonjour,

Merci pour vos réponses. En effet je ne suis pas persuadée que ce soit une bonne idée de demander une équivalence, mais j'ai tendance à culpabiliser de reprendre depuis le début à mon âge et à me demander ce qui pourrait me faire gagner du temps... alors que le mieux est sans doute de travailler autant que possible pour mener à bien ce parcours.

Pour l'âge, je sais bien qu'il y a des personnes bien plus âgées qui se réorientent, mais j'espère sincèrement que cela ne sera pas trop un souci (d'autant plus que ce n'est pas comme si je n'avais rien fait avant et que j'imagine que la motivation et le projet sont plus importants que l'âge ?). J'ai aussi parfois l'impression que les gens qui se réorientent se tournent vers des formations plus courtes, alors que ce n'est pas vraiment le cas des études de droit, donc cela me fait aussi douter de ma crédibilité.

Mes parents sont aussi assez déçus par mes revirements et sans vouloir déverser tout mon ressenti, c'est assez difficile de se sentir confiante et même "normale" quand on n'est pas franchement soutenue par sa famille... Ils n'ont pas l'air de comprendre que je suis loin d'être la seule dans ce cas et que ce n'est pas la fin du monde.

Pour le travail à côté, j'aimerais effectivement éviter cette solution autant que possible. Je pense tout de même passer ce concours, comme cela, si jamais il s'avère que j'ai besoin d'un à côté au bout d'un certain temps je pourrai tenter de trouver un travail dans cette branche. Malgré tout, je voulais savoir qu'est-ce qui fait que les études par correspondance ne valent pas celles en présentiel, si jamais je dois considérer cette éventualité ?